

Chpt 45 STANDARD VO 25M

Du 22 avr 2023 au 23 avr 2023

Edité le 18 avr 2023 à 16:14 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745111 **C.J.F. TIR**

Lieu : La Chapelle Saint Mesmin

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03415434	DUTARDE Claude	S2 1	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 09:00
02363165	MORET Gérald	S2 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
03378654	TINTAUD Pascal	S3 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
-- Fin --				

Chpt 45 STANDARD VO 25M

Du 22 avr 2023 au 23 avr 2023

Edité le 18 avr 2023 à 16:14 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745162 **ENTENTE CHAPELLOISE**

Lieu : La Chapelle Saint Mesmin

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série		Jour / Heure de tir	Poste
02141182	CASSE Thierry	S2	3	250 Pistolet Standard	dimanche 23 avril 2023 à 09:00
82481020	FARCINADE Philippe	S3	1	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 09:00
02853108	MERGAULT Jean-Louis	S3	3	250 Pistolet Standard	dimanche 23 avril 2023 à 09:00
00789715	PETRE Daniel	S3	1	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 09:00
82425224	TOUZEAU Philippe	S2	3	250 Pistolet Standard	dimanche 23 avril 2023 à 09:00
253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste
02141182	CASSE Thierry	S2	6	253 Pistolet Vitesse 25m	dimanche 23 avril 2023 à 11:00
82481020	FARCINADE Philippe	S3	4	253 Pistolet Vitesse 25m	samedi 22 avril 2023 à 11:00
82425224	TOUZEAU Philippe	S2	6	253 Pistolet Vitesse 25m	dimanche 23 avril 2023 à 11:00

-- Fin --

Chpt 45 STANDARD VO 25M

Du 22 avr 2023 au 23 avr 2023

Edité le 18 avr 2023 à 16:14 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745170 **FRATERNELLE DE TIGY**

Lieu : La Chapelle Saint Mesmin

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 5	253 Pistolet Vitesse 25m	samedi 22 avril 2023 à 16:00
-- Fin --				

Chpt 45 STANDARD VO 25M

Du 22 avr 2023 au 23 avr 2023

Edité le 18 avr 2023 à 16:14 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu : La Chapelle Saint Mesmin

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250		Pistolet Standard 25m		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1	2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00	
82584912	DUQUENET Anthony	S1	2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2	1	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 09:00	
253		Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste
03364127	COSTA Alexandre	S1	5	253 Pistolet Vitesse 25m	samedi 22 avril 2023 à 16:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2	4	253 Pistolet Vitesse 25m	samedi 22 avril 2023 à 11:00	

-- Fin --

Chpt 45 STANDARD VO 25M

Du 22 avr 2023 au 23 avr 2023

Edité le 18 avr 2023 à 16:14 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

Lieu : La Chapelle Saint Mesmin

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02977685	BRAZON Bernard	S3 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
03280068	MEISSONNIER Jean-Pierre	S3 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
82426484	VILLERMET Thomas	S1 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82426484	VILLERMET Thomas	S1 5	253 Pistolet Vitesse 25m	samedi 22 avril 2023 à 16:00

-- Fin --

Chpt 45 STANDARD VO 25M

Du 22 avr 2023 au 23 avr 2023

Edité le 18 avr 2023 à 16:14 - page 1 -

HORAIRES DE TIRAssociation : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Lieu : La Chapelle Saint Mesmin

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Le Président du club, certifie dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement GS § A-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement (voir règlement GS § A-1.5).
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82708698	LOCHET Michaël	S2 3	250 Pistolet Standard	dimanche 23 avril 2023 à 09:00
82593925	MENARD Jean-Pierre	S2 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
82645090	PELLE Frédéric	S2 2	250 Pistolet Standard	samedi 22 avril 2023 à 14:00
-- Fin --				